



HOME

[Offres d'emploi](#)
[Mon profil](#)

[Candidature spontanée](#)



Pédopsychiatre / directeur médical (M/F/X)

L'employeur

La Ville de Bruxelles emploie environ 4 000 personnes et gère également un vaste réseau d'enseignement. La Ville est ainsi l'un des plus grands employeurs de la Région bruxelloise. Et pourtant, chez nous, vous n'êtes pas un numéro ! Notre engagement quotidien pour la Ville nous permet de nous sentir tous connectés. Ensemble, nous nous engageons pour les milliers d'habitants, de visiteurs et d'usagers de la capitale !

Le SE.SAME est le Service de Santé Mentale organisé par le Département Instruction publique de la Ville de Bruxelles et agréé par VIVALIS. Il se compose de 3 sous-équipes : Equipe Enfants et Familles, Equipe Adultes et Equipe de Prévention. Le Service de Santé Mentale travaille pour les patients habitant le territoire de la Ville de Bruxelles et les élèves des écoles de la Ville de Bruxelles.

Fonction

Notre futur pédopsychiatre – directeur médical aura l'opportunité de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatres, logopèdes, psychomotriciens, assistants sociaux et psychologues), en collaboration avec le Service Prévention Orientation Santé (S.P.O.S.) de la Ville de Bruxelles et d'autres partenaires de la santé mentale bruxelloise.

Description du poste

- En tant que pédopsychiatre :
 - Réalisations des consultations pédopsychiatriques et psychothérapeutiques
 - Participations aux réunions d'équipe
 - Travail en collaboration avec le psychiatre adulte
- En tant que directeur médical :
 - Collabore avec la coordinatrice générale à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'institution
 - Garantit la qualité des pratiques cliniques
 - Exerce un rôle stratégique dans la collaboration avec le réseau de santé mentale et les actions de prévention du S.P.O.S., accompagné.e par la coordinatrice générale.

Lieu de travail

Service de Santé Mentale SE.SAME., rue Melsens 38, 1000 Bruxelles.

Responsabilités

- Mettre en œuvre la stratégie médicale et thérapeutique du Service de Santé Mentale, en garantissant la qualité des soins
- Participer aux supervisions extérieures et aux commissions de concertation trimestrielles avec le Pouvoir organisateur
- En concertation avec la coordinatrice générale, participer aux décisions stratégiques élaborées avec le Pouvoir organisateur de la Ville de Bruxelles et aux projets institutionnels
- Accréditation INAMI et participation aux formations continues.

Profil

- Être en possession d'un diplôme de médecine et d'une reconnaissance comme médecin spécialiste en pédopsychiatrie.

- Formation et expériences cliniques pertinentes en santé mentale
- Intérêt pour la psychothérapie, formation en cours ou achevée est un atout
- Intérêt marqué pour une fonction de responsabilité avec une posture ouverte à la communication et au travail en équipe
- Autonomie, prise de décision et disponibilité en tant que directeur-trice médical-e
- Maîtrise du français - la connaissance de base du néerlandais est un atout

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Communauté française est obligatoire (<https://equisup.cfwb.be/index.php?id=7336>).

Offre

Conditions pécuniaires et avantages

- Contrat à durée indéterminée, prise de fonction dès que possible
- Mi-temps minimum, compatible avec une autre activité privée
- Régime de congé attractif
- Environnement de travail très motivant au sein d'une équipe multidisciplinaire chevronnée, dynamique et passionnée
- Rémunération brute mensuelle indexée pour un mi-temps : 4.420€ mensuel minimum (année 0) à 6.359€ mensuel maximum en fonction de l'ancienneté reconnue (qui peut être supérieure compte tenu de la réussite de l'examen linguistique)
- Divers avantages complémentaires : nombreuses possibilités de formation, exonération du ticket modérateur dans les hôpitaux du réseau IRIS sur le territoire de la Ville de Bruxelles, prise en charge de l'abonnement Mobib à 100%, réduction de l'abonnement SNCB-TEC-DE LIJN, chèques-repas, réduction de prix pour les entrées aux centres culturels et sportifs agréés.

DEPOT DE CANDIDATURE

- Votre candidature doit être envoyée par mail, pour le 31/05/2026 à l'adresse électronique suivante :
- Candidaturesipnonsub@brucity.education
- Sous peine de non-recevabilité, cette dernière doit impérativement comprendre votre CV, votre diplôme et votre lettre de motivation. De même, **l'objet de votre mail doit débiter par la référence suivante** : "AM2 : Directeur.rice médical.e – SE.SA.ME NOM Prénom".

Questions sur le contenu de la fonction :

Monsieur Jean-Luc GAZEAU, Inspecteur de la Santé du Département Instruction publique (jean-luc.gazeau@brucity.education).

PROCEDURE DE SELECTION

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les personnes correspondant au profil seront conviées par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Postulez Maintenant